

## FICHE PRODUIT

### Conseil “Protection sociale et Prévention des difficultés”

#### - Conseil Social -

*Le « Conseil Social » vous permet d’optimiser vos droits auprès des caisses sociales.*

La CCI vous propose un conseil pour

- > *bénéficier de l’ensemble de vos droits sociaux,*
- > *améliorer votre protection sociale.*

Une intervention qui intègre

#### > Phase 1 : Information générale

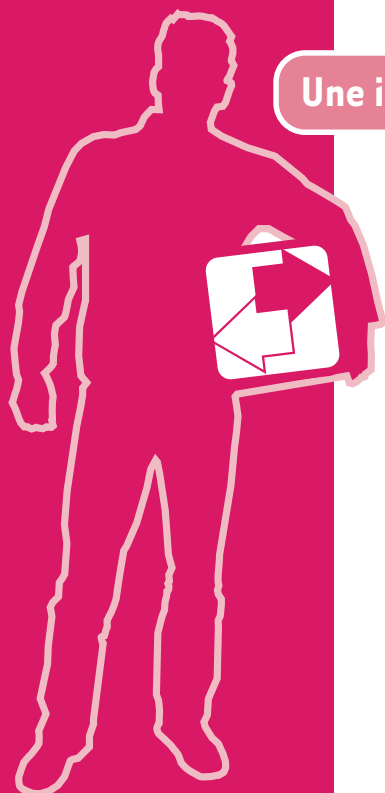
- Expliquer le statut social des Travailleurs non salariés, les bases de calcul des cotisations, en fonction de la réglementation en vigueur, donner une information sur les droits générés par ces cotisations et ces prestations.

#### > Phase 2 : Conseil personnalisé

- Conseiller sur vos choix stratégiques à mener : statut du conjoint, votre couverture maladie, indemnités journalières, retraite.

#### > Phase 3 : Mise en œuvre

- Monter les différents dossiers nécessaires à l’obtention des droits.
- Suivre toutes les démarches.
- Apprécier les résultats obtenus.
- Agir en conséquence.



# Conseil Social

## Modalités

### > Cibles

Tous les entrepreneurs de moins de 10 salariés.

### > Coût

**Le coût total de la prestation est pris en charge par la CCI de Dunkerque.**

# FICHE PRODUIT

Service Entreprises  
Pôle conseils au Commerce  
Valérie Bruneau  
03 28 22 70 26  
valerie.bruneau@dunkerque.cci.fr

[www.dunkerque.cci.fr](http://www.dunkerque.cci.fr)



CCI Dunkerque